

Zeitschrift **Frauenfragen**

Revue **Questions au féminin**

Rivista **Questioni femminili**



# Elternurlaub Congé parental Congedo parentale



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössische Kommission für Frauenfragen EKF  
Commission fédérale pour les questions féminines CFQF  
Commissione federale per le questioni femminili CFQF

# La parentalité objet de négociation: l'idéologie du libre choix et ses conséquences

Karin Schwiter

**A l'heure actuelle, on ne considère plus la vie comme un parcours tout tracé, mais comme un projet dont chacune et chacun a la maîtrise d'œuvre. Comment les jeunes adultes gèrent-ils cela? Comment réfléchissent-ils à la question de la parentalité aujourd'hui? Comment se représentent-ils le partage du travail dans leur future famille? Quels sont les problèmes auxquels ils s'attendent à être confrontés et comment comptent-ils les résoudre? Enfin, quelles en sont les conséquences pour les rapports de genre?**

Les explications qui suivent reposent sur ma thèse de doctorat intitulée «Lebensentwürfe» (projets de vie; cf. Schwiter 2011) et le projet «Inégalités de genre dans les parcours de formation et les carrières» mené pour le Programme national de recherche 60 (cf. Schwiter et al. 2014). Ces deux études m'ont donné l'occasion de rencontrer de jeunes adultes âgés d'environ 25 ans pour discuter de leurs projets d'avenir dans le cadre d'interviews qualitatives.<sup>1</sup>

## La vie envisagée comme un projet dont on assume la maîtrise d'œuvre

Lorsque de jeunes adultes évoquent aujourd'hui la manière dont ils voient leur avenir, ils considèrent manifestement que leur parcours de vie sera le fruit de décisions individuelles délibérées. Ils jugent tout à fait naturel que personne d'autre qu'eux ne décide de leur mode de vie: à chacun et à chacune de trouver ce qui lui convient. Chaque individu a des talents, des qualités et des inclinations qui lui sont propres et, par conséquent, des buts dans la vie qui sont différents.

Pour désigner cette conception de la vie, le milieu de la recherche parle d'«individualisation». L'individualisation décrit le processus par lequel des normes sociales et des déterminismes biographiques perdent de plus en plus leur rôle identitaire au profit de l'idée que les individus sont tous différents et qu'ils jouissent du libre choix. Pour décrire cette nouvelle image de soi, Beck et Beck-Gernsheim (2001: 5) ont créé l'expression «homo optio-

nis». Cette image de soi exige de chaque individu qu'il choisisse en permanence parmi une variété d'options celle qui est la bonne pour lui et qu'il assume la responsabilité de ses choix. Le parcours de vie devient ainsi un projet dont chacune et chacun est maître d'œuvre (Keddi 2003).

Du point de vue des rapports de genre, cette détraditionalisation peut être vue comme un important succès du mouvement d'émancipation puisqu'elle libère les individus du corset des normes liées au genre. Elle permet aux femmes et aux hommes de développer plus facilement des projets de vie qui sortent du modèle traditionnel de la femme au foyer et de l'homme apporteur de revenus ainsi que de la famille nucléaire hétérosexuelle (cf. p. ex. Bürgisser 2006, Caprez 2012, Kassner et al. 2013).

Malgré l'individualisation et le postulat du libre choix, les spécialistes des études genre constatent qu'en réalité les normes de genre n'ont pas disparu sans laisser de traces. Elles restent présentes dans la société sous la forme de schémas d'orientation et influent sur ce que les jeunes gens considèrent comme un idéal de vie personnel à poursuivre. En conséquence, les rapports de genre sont actuellement le théâtre d'une cohabitation complexe et souvent contradictoire entre des normes persistantes et des normes évolutives (Maihofer 2004). Cela crée un champ de tension qui devient visible lorsque les jeunes adultes réfléchissent sur la parentalité.

Les normes de genre restent présentes dans la société sous la forme de schémas d'orientation. Elles influent sur ce que les jeunes adultes considèrent comme un idéal de vie personnel à poursuivre.

Malgré la liberté de dessiner son parcours de vie, il existe toujours des normes sociales imposant toute une série de conditions pour avoir des enfants qui ne sont pas faciles à remplir.

### Qui a le droit d'avoir des enfants?

En accord avec l'idée du libre choix, les jeunes adultes estiment qu'il appartient à chacune et à chacun de décider s'il veut ou non avoir des enfants. Dans cette logique, un projet de vie sans enfant est envisageable et considéré comme tout aussi valable, ce qui permet d'échapper à l'*obligation* d'avoir des enfants. Une telle conception peut sembler banale, mais elle est loin d'être une évidence. En effet, une vie sans l'expérience de la maternité est bien souvent encore considérée comme incomplète, surtout pour les femmes (cf. Correll 2010).

Cette conceptualisation de la parentalité comme une décision délibérée implique aussi qu'il faut planifier activement les enfants. L'analyse plus détaillée de cette exigence de planification de la parentalité fait apparaître la persistance d'un certain nombre de normes portant sur les conditions dans lesquelles il est légitimement *admis* d'avoir des enfants aux yeux des jeunes adultes. Ainsi, ils pensent unanimement qu'il faut avoir terminé sa formation et pris pied dans la vie professionnelle avant d'envisager d'avoir des enfants. Deuxièmement, il faut un partenariat stable depuis plusieurs années, un consensus sur le futur partage du travail dans la famille et un bas de laine suffisamment plein pour assumer financièrement un enfant. Troisièmement, il faut être prêt à donner la priorité absolue à l'enfant dans sa vie. Et enfin, il faut avoir une situation professionnelle adaptée. Celles et ceux qui ne remplissent pas les conditions, estiment les jeunes adultes, feraient mieux de ne pas avoir d'enfants. On constate donc que, malgré la liberté que chacun et chacune assume pour dessiner son parcours de vie, il existe toujours des normes sociales imposant toute une série de conditions pour avoir des enfants qui ne sont pas faciles à remplir.

Cela explique pourquoi les jeunes adultes attendent souvent la trentaine pour devenir parents. Mais il y a aussi une composante de genre dans cette logique. Bien que l'exigence d'avoir achevé sa formation et pris pied dans le monde du travail s'applique, selon les jeunes adultes, indistinctement aux femmes et aux hommes, il en va autrement de la conception de la situation professionnelle adaptée: pour les hommes, il s'agit souvent d'un emploi à plein temps, stable et offrant des revenus confortables tandis que, pour les femmes, cette notion est plutôt associée à la possibilité de réduire son temps de travail ou d'arrêter de travailler temporairement sans abandonner totalement son métier.

### Le partage du travail objet de négociation

Comment les jeunes adultes voient-ils la répartition du travail dans une éventuelle future famille? Là encore, c'est la logique du libre choix qui domine: les individus étant différents, il appartient à chaque couple de choisir la manière dont il souhaite organiser sa famille. Contrairement aux générations précédentes, les jeunes adultes jugent naturel que les femmes aient un métier et qu'elles veulent continuer à l'exercer une fois qu'elles sont mères. Et ils trouvent tout aussi naturel que les pères aient envie de passer du temps avec leurs enfants. Mis à part la grossesse, l'accouchement et l'allaitement, aucun jeune adulte n'argue que les hommes sont moins doués que les femmes pour s'occuper des enfants parce qu'ils sont des hommes. Ou que les femmes sont moins faites pour avoir une activité professionnelle parce qu'elles sont des femmes. Sur ce plan, la dé-traditionalisation est flagrante: les normes de genre ont perdu l'importance qui leur donnait le pouvoir d'attribuer une place immuable dans la société. Les capacités, les talents et les inclinations ne sont pas déterminés avant tout par le genre, estiment les jeunes adultes, mais varient d'un individu à l'autre.

Dans la mesure où les jeunes adultes estiment que le partage du travail dans la famille n'est plus prédéterminé par le sexe, cela implique qu'il doit être discuté et négocié au sein de chaque couple individuellement (cf. König 2012). Comment les jeunes adultes se représentent-ils cette négociation? On observe que les normes de genre continuent d'orienter les décisions. Ainsi, le processus de négociation ne commence pas en envisageant un modèle 50/50, c'est-à-dire un partage par moitié des tâches domestiques, de la prise en charge des enfants et du travail rémunéré, mais en se basant sur le modèle de la femme au foyer et de l'homme apporteur de revenu. Les jeunes adultes se posent deux questions opposées: dans quelle proportion l'homme peut-il réduire son activité professionnelle de manière à être suffisamment là pour les enfants (100% moins x)? Et dans quelle proportion la femme peut-elle rester active professionnellement malgré la maternité (0% plus x)? Le résultat de ces réflexions est très variable: selon les personnes interviewées, il est plus ou moins proche du modèle de la femme au foyer et de l'homme apporteur de revenu ou peut tout à fait avoisiner un partage 50/50. Les normes prises comme référence impliquent cependant que pour le père, c'est l'activité rémunérée qui détermine dans quelle mesure il est possible de réduire le temps de travail tandis

que pour la femme, ce sont les besoins de l'enfant qui déterminent dans quelle mesure il est possible d'avoir une activité rémunérée.

### La problématique de l'idéologie du libre choix

Les réflexions exposées ci-dessus sur la parentalité et le partage du travail illustrent combien la revendication d'individualité et l'orientation donnée par les normes de genre coexistent et interagissent de façon souvent contradictoire dans les représentations des jeunes adultes. Quelles en sont les conséquences pour les rapports de genre? Si chaque personne peut choisir librement le projet de vie qui lui convient, cela implique, aux yeux des jeunes adultes, qu'elle est responsable des conséquences de ses décisions impactant son parcours de vie.

En ce qui concerne la parentalité, cela signifie par exemple que les couples qui prennent la décision délibérée d'avoir un enfant doivent en assumer toutes les conséquences. Dans ce sens, les jeunes adultes ne voient pas la conciliation travail-famille comme un problème. Et ils expriment peu de compassion envers les parents qui disent avoir du mal à concilier activité professionnelle et parentalité: «Ils n'avaient qu'à y réfléchir avant!», objectent-ils. On ne fait pas d'enfant quand on n'est pas prêt à faire des sacrifices. Aux yeux des jeunes adultes, les problèmes de conciliation travail-famille reflètent une incapacité individuelle à se fixer des priorités dans la vie et à prendre les bonnes décisions: tout le monde sait bien quelle charge représentent les enfants.

La logique de la responsabilité individuelle ne s'applique pas seulement à la question de la parentalité et du partage du travail. Fondamentalement, les jeunes adultes s'imputent à eux-mêmes toutes les conséquences de leurs décisions impactant leur parcours de vie. Dans la recherche, cette mise en avant de l'autonomie et de la responsabilité individuelles est appelée «subjectivation néolibérale» (cf. p. ex. Lemke 2000). Cette logique empêche de voir dans quelle mesure les structures et institutions qui perdurent facilitent certains modes de vie et de partage du travail familial, par exemple, et en entravent d'autres. Elle interdit en outre de critiquer ces structures et institutions car la critique retombe toujours sur son auteur-e: personne ne l'a obligé-e; il ou elle aurait pu prendre des décisions différentes. Les personnes qui se plaignent du manque d'institutions d'accueil pour

les enfants n'auraient pas dû avoir d'enfants et celles qui déplorent la discrimination subie par les personnes travaillant à temps partiel auraient dû choisir un autre domaine professionnel.

### Le défi de la privatisation des rapports de genre

En d'autres termes, l'idéologie du libre choix entraîne une privatisation des rapports entre les genres. Elle occulte leur genèse et leur ancrage dans la société pour en faire des problèmes de décision individuelle (cf. Maihofer 2007). Si les inégalités qui persistent entre les sexes sont imputées à l'individu, elles sont inattaquables au niveau social, ce qui les soustrait à la critique. On perd également de vue qu'il est possible de faire évoluer les structures et les institutions. Dans la mesure où les individus peuvent choisir «librement» parmi plusieurs options pour réaliser leur projet de vie, ils doivent accepter d'en payer le prix. Dans cette logique, il devient impossible d'identifier les problèmes structurels et de les désigner comme tels. Cela étouffe les voix qui revendiquent des solutions pour l'ensemble de la société, comme par exemple des mesures permettant de mieux concilier les tâches de prise en charge avec une activité professionnelle.

L'analyse de la manière dont les jeunes adultes réfléchissent à la parentalité fait donc apparaître une image ambivalente du point de vue de l'égalité. D'une part, la logique de l'individualité et du libre choix fait éclater le corset des rôles traditionnels de genre, offrant de fait une grande latitude pour s'écarter de parcours de vie prédéterminés. Si chaque personne a des aptitudes, des intérêts et des inclinations qui lui sont propres, personne ne peut se voir attribuer et dénier des tâches et des capacités en raison de son genre. Cette manière de penser, qui constitue une évidence absolue pour les jeunes adultes, recèle une grande liberté, dont les générations antérieures ne jouissaient pas dans la même mesure. Elle contient en germe un potentiel non négligeable pour faire évoluer les rapports entre les genres.

Au niveau de la société, la domination de l'idéologie du libre choix contribue au contraire à entretenir les inégalités entre les genres. En effet, les inégalités se maintiendront en l'état tant qu'on laissera à l'individu la responsabilité de développer des stratégies individuelles pour surmonter les obstacles structurels à la conciliation entre travail et famille. Le plus gros défi pour le travail en

Les structures et les institutions qui facilitent certains modes de vie et de partage du travail familial et en entravent d'autres restent invisibles.

matière d'égalité consiste donc – comme avant – à mettre en évidence l'ancrage structurel des rapports entre les genres. Dans les domaines où l'on y parvient, il devient possible non seulement de dépasser les normes de genre au niveau individuel, mais aussi de remettre en question les inégalités qui persistent et d'accomplir des changements.

Traduction: Catherine Kugler

.....  
**Karin Schwiter**, docteure en sociologie, est chercheuse et enseignante à l'Institut de géographie de l'Université de Zurich et au Centre d'études genre de l'Université de Bâle.

#### Notes

- 1 Je souhaite adresser des remerciements tout particuliers aux jeunes adultes qui se sont ouverts à moi ainsi qu'à mes partenaires et collègues de recherche qui, jour après jour, ont été disponibles pour discuter avec moi sur la question des projets de vie.

#### Bibliographie

- Beck Ulrich et Beck-Gernsheim Elisabeth (2001), *Individualization. Institutionalized Individualism and its Social and Political Consequences*. Londres, Sage.
- Bürgisser Margret (2006), *Egalitäre Rollenteilung. Erfahrungen und Entwicklungen im Zeitverlauf*. Zurich, Rüegger.
- Caprez Christina (2012), *Familienbande*. Zurich, Limmatverlag.
- Correll Lena (2010), *Anrufungen zur Mutterschaft. Eine wissenssoziologische Untersuchung von Kinderlosigkeit*. Münster, Westfälisches Dampfboot.
- Kassner Karsten, Wehner Nina et Baumgarten Diana (2013), *Vater sein: Fast genauso gut wie Mütter oder anders?* In: Grisard Dominique, Jäger Ulle und König Tomke (éd.), *Verschieden Sein. Nachdenken über Geschlecht und Differenz*. Taunus, Ulrike Helmer, 257–265.
- Keddi Barbara (2003), *Projekt Liebe. Lebensthemen und biografisches Handeln junger Frauen in Partnerschaften*. Opladen, Leske und Budrich.
- König Tomke (2012), *Familie heisst Arbeit teilen. Transformationen der symbolischen Geschlechterordnung*. Constance, Universitätsverlag.
- Lemke Thomas (2000), *Gouvernementalität, Neoliberalismus und Selbsttechnologien. Eine Einleitung*. In: Bröckling Ulrich, Susanne Krasmann und Lemke Thomas (éd.), *Gouvernementalität der Gegenwart. Studien zur Ökonomisierung des Sozialen*. Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, 7–40.
- Maihofer Andrea (2004), *Geschlecht als soziale Konstruktion – eine Zwischenbetrachtung*. In: Helduser Ute, Marx Daniela, Paulitz Tanja und Pühl Katharina (éd.), *Under Construction? Konstruktivistische Perspektiven in feministischer Theorie und Forschungspraxis*. Francfort-sur-le-Main, Campus, 33–43.
- Maihofer Andrea (2007), *Gender in Motion. Gesellschaftliche Transformationsprozesse – Umbrüche in den Geschlechterverhältnissen? Eine Problemskizze*. In: Grisard Dominique, Häberlein Jana, Kaiser Anelis und Saxer Sibylle (éd.), *Gender in Motion. Die Konstruktion von Geschlecht in Raum und Erzählung*. Francfort-sur-le-Main, Campus, 281–315.
- Schwiter Karin (2011), *Lebensentwürfe. Junge Erwachsene im Spannungsfeld zwischen Individualisierung und Geschlechternormen*. Francfort-sur-le-Main, Campus.
- Schwiter Karin, Hupka-Brunner Sandra, Wehner Nina, Huber Evéline, Kanji Shireen, Maihofer Andrea et Bergman Manfred Max (2014), *Warum sind Pflegefachmänner und Elektrikerinnen nach wie vor selten? Geschlechtersegregation in Ausbildungs- und Berufsverläufen junger Erwachsener in der Schweiz*. *Revue suisse de sociologie* 30(4) (à paraître à l'automne 2014).

Le plus gros défi pour le travail en matière d'égalité consiste donc – comme avant – à mettre en évidence l'ancrage structurel des rapports entre les genres.



Une journée dans la vie d'Emil et Ida

Crédit photo page 82

